

Hennebont. Le comité départemental des pêcheurs-plaisanciers du Morbihan reste vigilant

Le comité départemental des pêcheurs-plaisanciers du Morbihan s'est réuni le dimanche 20 février 2022 à Hennebont. Occasion de rappeler les différentes missions de cet organisme, qui suit « avec attention le projet de parc éolien flottant de Bretagne-Sud ».

Plus de douze associations ont participé à l'assemblée générale du comité départemental des pêcheurs-plaisanciers et sportifs du Morbihan, membre de la FNPP (Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer), au Vallon-Bois, à Hennebont, le dimanche 20 février 2022.

En présence de Jean Kiffer, le président national, Pascal Baudoin, le président du comité du Morbihan a souligné combien le comité joue un rôle important dans la vie maritime du département. Nous suivons avec attention le projet de parc éolien flottant de Bretagne-Sud et participons aux réunions du comité de pilotage du site Natura 2 000.

Succès du guide spécial jeunesse

Autres rôles évoqués, l'accompagnement des associations dans leurs démarches administratives, les commissions portuaires, la campagne de pêche au thon rouge.

En termes d'information, le comité intervient auprès des offices de tourisme, campings et mairie. Pascal Baudoin notait en particulier l'énorme succès du guide spécial jeunesse.

Enfin, c'est ce comité qui a la responsabilité de la commission portuaire de la Fédération, une tâche pointue et très juridique.



Au premier plan, Pascal Baudoin, le président départemental, lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée au Vallon-Boisé, à Hennebont.



Ouest-France

0PS5ZeTLC8XTmUevkk87Y2_g9lxWwwqGn0cNgS9phXySZ3A8y8ZZM1pPSg9BcSOS3BpOKy5KX59UUQkocO14NpEKyLiev1FpAlvPWf0gwNmQ4